

Manche

La semaine de 4 jours dans deux écoles sur trois

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 20 mars 2018

550 mots



Jean Lhuissier, le directeur académique, a présenté la carte des nouvelles circonscriptions du premier degré dans la Manche. - Crédit

En septembre 2018, 67,1 % des écoles manchoises seront à la semaine de quatre jours. Jean Lhuissier, directeur académique, fait le point sur les éléments-clés de la prochaine rentrée.

Retour aux quatre jours d'école

À la rentrée 2018, « **67,1 % des écoles fonctionneront en quatre jours. Cela signifie que 80 % des communes seront à quatre jours** », indique Jean Lhuissier, directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) de la Manche. « **La loi, c'est la semaine d'école sur 4,5 jours. Si on veut passer à quatre jours, il faut demander une dérogation**, souligne le directeur. **Pour que j'accepte cette dérogation, il fallait l'accord entre la mairie et les conseils d'écoles. Dans la plupart des cas, les deux étaient d'accord.** » La question des transports scolaires a également été étudiée, en lien avec la Région. 32,9 % des écoles manchoises garderont le rythme de 4,5 jours hebdomadaires : 21,4 % seront à 4,5 jours sans dérogation, 10 % avec une dérogation simple (portant sur la durée de la journée), 1,5 % avec une demi-journée libérée.

Plus de créations de postes que de fermetures

« **Au total, nous avons 44,5 créations de postes d'enseignants et 38 fermetures** », souligne Jean Lhuissier, en revenant sur les mesures actées pour la rentrée prochaine lors du dernier Conseil départemental de l'Éducation nationale (*Ouest-France* du samedi 17 mars). « **On perdrait 357 écoliers à la rentrée 2018. Or ce sont deux emplois de plus qui sont attribués au département. On récupère aussi trois emplois supplémentaires en raison du**

rattachement de Pont-Farcy à la Manche. » Et Jean Lhuissier de pointer le nombre moyen d'élèves par classe : 22,2 en septembre 2017, « **une moyenne basse** ».

Davantage de CP dédoublés

Lancé l'an passé à Cherbourg dans le secteur des Provinces, le dispositif gouvernemental « **CP dédoublés** » s'étend cette année aux Rep (Réseaux d'éducation prioritaire) ruraux. « **On a donné une priorité forte aux CP, avec 17 postes créés, dont quatorze dans le rural.** »

Des postes pour les enfants « à besoins éducatifs particuliers »

Quatre emplois de « **brigades** » sont créés pour les écoles accueillant fréquemment des enfants de la communauté des gens du voyage : Goubert à Cherbourg, Agneaux, Lecroisey à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Curie à Granville. Autres nouveautés pour la rentrée 2018 : la création d'un demi-poste d'enseignant à l'hôpital Mémorial de Saint-Lô ; l'ouverture d'une unité pédagogique pour les élèves allophones (dont la langue maternelle est une langue étrangère) à l'école Fraternité à Cherbourg.

Un réseau scolaire « amélioré »

Plusieurs mesures visent à « **l'amélioration du réseau scolaire** », avec une restructuration dans les écoles du secteur de La Hague, une fusion des écoles Verne-Aurore (une seule direction) à Saint-Lô, des fusions d'écoles à Périers et Équeurdreville. Dans le Centre-Manche, l'école du Lozon fermera parallèlement à l'ouverture d'un groupe scolaire à Rémilly-les-Marais.

Des circonscriptions revues

Il y a douze inspecteurs dans le département dont l'inspecteur chargé des élèves handicapés et l'adjoint au Dasen, et dix inspecteurs de circonscriptions. « **On a fait coïncider notre découpage avec les communautés de communes.** »

Émilie MICHEL.